

Les échos du Barrès

Commune de SAINT VINCENT DE BARRES



La mairie est ouverte

Les lundis de 8h à 12h et de 17h à 19h

Du mardi au vendredi de 8h à 12h



04 75 65 15 93



04 75 65 92 51



saintvincentdebarres@inforoutes-ardeche.fr

Permanence des élus sur rendez-vous :

Paul SAVATIER : lundi et vendredi : 10h à 12h

Jean Claude CALLON : lundi à partir de 18H

Nicole CUFİ : mardi de 17H30 à 18h30

Dominique CHAIZE : jeudi de 17h30 à 19h

Jacques MAZOYER : mardi de 9h à 12h

Samedi de 9h à 12h par le Maire ou les adjoints, sans rendez-vous.



LES VŒUX DU MAIRE

Après les élections municipales, le nouveau conseil s'est immédiatement mis en place pour conduire les actions communales. Le budget voté sans augmentation des taux des impôts communaux, nous avons engagé les actions que nous avons annoncées, à savoir les subventions et le soutien aux associations, la réouverture du commerce au village (pour la saison 2008 et par l'acquisition d'une maison au village pour une solution pérenne), l'approbation du Plan Local d'Urbanisme, le protocole avec Vivarais Habitat pour la réhabilitation des anciennes écoles, l'implantation de 4 abribus pour la rentrée scolaire, les travaux sur les bâtiments (salle polyvalente et cuisine centrale au camping), le chantier 2008 au village et les chemins...

Sur ce dernier point, pour notre premier programme d'intervention, nous avons largement été gênés par la météo. En effet, dès début septembre, de fortes pluies ont empêché et modifié le déroulement des travaux prévus. Certains points seront d'ailleurs à reprendre. Pour les années suivantes, nous engagerons les travaux avant l'automne (revêtement, élargissements ponctuels, réduction vitesse, confort de chaussée, sécurité, signalisation, ...).

Nous avons dû également lancer la procédure pour choisir un nouveau gestionnaire du camping en remplacement de Michel MOURARET. Nous souhaitons la bienvenue à Mr et Mme COQUELLE et à leur famille.

Pour préparer les projets, nous avons lancé plusieurs réflexions sur les bâtiments (utilisation, besoins, énergie), sur l'éclairage public (consommation, implantation, utilité), sur les chemins (inventaire, structure, écoulement des eaux..).

Les projets sont nombreux, ils nécessitent beaucoup d'énergie pour leur préparation et leur mise en œuvre. Outre le commerce et les chemins déjà cités, des travaux sont à faire au camping, sur les bâtiments (reprise de la toiture de l'église, isolation et chauffage du foyer rural, de la salle de la mairie...). L'assainissement du secteur des écoles (ancienne et nouvelle) est prévu en 2009, celui du Serre en 2010, et la réalisation de la nouvelle cuisine centrale scolaire près de l'école en 2011.

Je voudrais profiter de l'occasion pour remercier sincèrement les propriétaires qui, malgré un attachement fort compréhensible à leurs terrains, ont accepté de céder à la commune les parcelles indispensables à la réalisation de ces projets. Enfin, je voudrais terminer en vous disant que la communication et l'information sont très importantes pour la vie collective, pour le « bien vivre ensemble ». C'est tout le sens de ce bulletin, du site internet, des « réunions des voisins » des projets. Le 13 février à 18h30 salle du camping, nous vous invitons à une réunion publique pour présenter et discuter des projets communaux.

En ce début d'année, au nom du Conseil municipal, du Conseil d'administration du CCAS, de l'ensemble du personnel municipal et du CCAS, je vous adresse mes meilleurs vœux de bonheur, de joie, de réussite et d'épanouissement pour 2009, pour vous et tous ceux qui vous sont proches et chers.

Ainsi, nous vous invitons **ce vendredi 23 janvier à 18h30**, salle polyvalente de l'école maternelle, pour la présentation des vœux 2009 et le verre de l'amitié qui suivra.





CCAS

PARTAGE ET SOLIDARITE !

OPERATION-BRIDCHES 2008 ADAPEI - ARDECHE



Grâce à l'action des bénévoles et à la générosité des Barrésiens, l'opération « Brioche » des 10, 11 et 12 octobre 2008 a été une réelle réussite. Malgré un nombre de brioches distribuées en hausse, nous n'avons pas pu passer dans toutes les maisons.

Le C.C.A.S. a reversé à l'association ADAPEI Ardèche, la somme de 863,30€ (154 brioches vendues et 93,30 € en don). Les fonds récoltés par le canton de Rochemaure dont nous faisons partie s'élèvent à 6994€ (16% de mieux qu'en 2007 !!) Un formidable élan de générosité. Merci à tous et à l'année prochaine.

C'ETAIT LE 11 DECEMBRE 2008

REPAS DE NOS AINES

Organisé par le C.C.A.S.

Changement de lieu, changement de décor pour le repas de Noël de nos Aînés qui s'est déroulé le 17 décembre au village, au foyer rural. 62 personnes étaient présentes à ce délicieux et copieux repas offert par le C.C.A.S.

L'animation proposée par Assmyda, Myriam, Claude et Henri, musiciens et chanteurs, a été fort appréciée.

Monsieur RIBES et Monsieur CHARRE nous ont réjouis en interprétant des chansons à capella ! Emotion garantie. L'ambiance était festive et l'on a même assisté à des batailles de pommes de pin qui faisaient partie de la décoration !! Merci pour ce grand moment de convivialité.

Pour ceux qui ne pouvaient pas se joindre à nous, la distribution des corbeilles a été assurée par les élus et membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S.

Merci de votre accueil.





Actualités

REUNION DES VOISINS DU SERRE ET ENVIRON : PROJET ASSAINISSEMENT

Le vendredi 5 décembre, Paul SAVATIER présente le projet à une trentaine de personnes du quartier. Pour la réalisation de celui-ci le maître d'œuvre choisi est la société POYRY. Elle a déjà travaillé avec la commune pour la création des réseaux des eaux usées et de la station du village.

Les travaux consisteront en la réalisation d'une station d'épuration qui fonctionnera par filtres plantés de roseaux tout comme celle du village, de réseaux de transfert et de collecte des eaux usées, de récupération des eaux pluviales qui arrivent sur les chemins, et si possible de l'enfouissement de certaines lignes électriques et téléphoniques. Ces travaux se termineront par la remise en état et l'aménagement des ruelles du hameau et chemins du secteur. Afin de déterminer l'extension du réseau vers le nord en direction du Travers, dans le cadre de la mission mise en place par la Communauté de communes Barrès Coiron, le technicien du Service Public d'Assainissement Non Collectif (S.P.A.N.C) passera dans chaque maison pour vérifier et contrôler le fonctionnement des assainissements individuels. Le contrôle de tous les assainissements individuels doit obligatoirement être fait avant fin 2012. La commune a choisi de commencer par ce secteur.

Après cette présentation des échanges fructueux ont eu lieu (traitement de l'eau, nuisances éventuelles, eaux de pluie, rétention du ruissellement, réfection des chemins, signalisation, ...) Afin de compléter la réunion une visite de la station du village a été organisée le lendemain.

Ce projet en est à son début. D'autres réunions auront lieu, notamment sur place, pour une réalisation en 2010, si les autorisations et financements nécessaires sont réunis.

LA BEAUTE A DOMICILE



Vous avez des difficultés pour vous déplacer, vous manquez de temps, ou tout simplement vous préférez recevoir des soins chez vous : Marie-Laure, esthéticienne, se rend à votre domicile pour dispenser des prestations de qualité. Elle vous propose des soins du visage à base d'huiles et arômes essentiels, épilations, maquillage, manucure, modelage relaxant du corps.

Elle pratique également pour souligner les yeux, les lèvres, les sourcils... des maquillages semi-permanents, qui dureront de 3 à 5 ans.

ESPRIT BEAUTE soins esthétiques à domicile : Marie Laure RIOU tel : 06 24 8409 68



LE BAR DES TAVERNES



Dans l'attente de l'ouverture de notre futur commerce multiservices, nous sommes à la recherche d'un gérant pour la gestion de l'actuel bar snack au village que nous souhaiterions ouvrir du printemps à l'automne 2009.

Toutes les candidatures seront étudiées après avoir déposé un dossier de motivation auprès des services de la mairie.

PORTAGE DES REPAS A DOMICILE

Le portage des repas à domicile est une compétence transférée à la Communauté de Communes Barrès-Coiron depuis le 1^{er} juillet 2007. Ces repas sont confectionnés par la cuisine de la Maison de Retraite de Cruas. La livraison en liaison froide est assurée par Evelyne AUDO, la veille pour le lendemain, du lundi au vendredi. Les commandes se font une semaine à l'avance. Le prix du repas est fixé à 6,10€.

Renseignements et inscription : Communauté de Communes – tél. 04 75 49 26 72



NOS COMMERCES AMBULANTS



Le dimanche de 8h à midi, Roland JEANMOUGIN (pain, pâtisseries, journal, épicerie, primeurs...) se trouve dans la maison de la future auberge au village. Le mercredi à partir de 18h, Yvan et Marie vous proposent leurs pizzas sur la place du village.



INFORMATION SUR LE SPANC

Préserver l'environnement, et notamment notre ressource en eau, considéré comme un patrimoine commun de la Nation, est un enjeu majeur pour l'avenir. Ainsi, l'eau que nous utilisons quotidiennement doit être traitée et dépolluée après usage, que se soit en assainissement collectif ou en individuel, pour être rejetée dans le milieu naturel.

En application de la Loi sur l'Eau du 3 janvier 1992, les communes sont obligées depuis le 1^{er} janvier 2006, de mettre en place un Service Public d'Assainissement Non Collectif (**SPANC**). Ce service a pour mission de sensibiliser, conseiller et informer les particuliers disposant d'une installation d'assainissement individuel dans l'optique de lutter contre la dégradation de la qualité des ressources en eau superficielle et souterraine. Dans un souci d'efficacité et d'économie d'échelle, les 10 communes membres ont transféré cette compétence le 21 juillet 2008 à la communauté de commune Barrès-Coiron. Le SPANC est opérationnel depuis le 13 octobre 2008 avec le recrutement du technicien, M. Sylvain CROCHET.

On entend par assainissement non collectif, individuel ou autonome « tout système d'assainissement effectuant la collecte, le prétraitement, l'épuration, l'infiltration ou le rejet des eaux domestiques non raccordées du réseau public d'assainissement ». Le SPANC interviendra dans deux cas :

- Toute nouvelle installation autonome (construction neuve ou réhabilitation) devra faire l'objet d'une demande auprès du SPANC. Le pétitionnaire pourra retirer le formulaire à la mairie ou à la Communauté de Communes Barrès-Coiron. Dans un premier temps, le

technicien du SPANC examinera la conception et l'implantation du projet d'assainissement de l'habitation. Une telle installation dépend de la superficie du terrain, de la topographie, de l'habitation de la présence de nappes phréatiques mais surtout de la nature du sol. D'où la nécessité de réaliser une étude de sol par un bureau d'études. Le particulier ne pourra commencer ses travaux qu'après réception d'un avis favorable sur son projet. Durant les travaux, un second contrôle sera effectué sur le terrain par le SPANC. Le technicien y vérifiera la qualité de réalisation des ouvrages (matériaux utilisés, capacité des ouvrages, longueur de l'épandage...). Pour faciliter le contrôle, les ouvrages ne devront pas être remblayés.

- Le SPANC a également pour obligation de contrôler tous les assainissements autonomes existants (neufs ou anciens) avant le 31 décembre 2012. Le technicien récupérera le maximum d'informations sur la filière (facture des travaux, étude de sol, bordereau de vidange,...). Il profitera par la même occasion de contrôler l'état des différents ouvrages, constater les éventuels dysfonctionnements et nuisances et conseiller le particulier pour un meilleur fonctionnement. Afin de garantir un entretien régulier de la filière d'assainissement, un contrôle périodique sera réalisé par le SPANC tous les cinq ans.

Le financement du SPANC doit être autonome. Ses dépenses seront donc assurées par une redevance qui sera facturée une fois tous les 5 ans, aux usagers de l'assainissement non collectif après la réalisation du contrôle.

Pour les nouvelles installations

Contrôle de conception et d'implantation : 63 euros.

Contrôle de Bonne exécution : 95 euros (*en cas de réalisation*)

Pour les installations déjà existantes (Contrôle Diagnostic de l'existant)

Contrôle de conception et d'exécution : 63 euros

(*Si installation a été réalisée après le 31 décembre 1998*)

Ou Contrôle de bon fonctionnement : 63 euros

(*Si l'installation a été réalisée avant le 31 décembre 1998*)

Pour tout complément d'information, veuillez contacter la :

Communauté de Communes Barres-Coiron

Place René Cassin – BP 15

07350 CRUAS

spanc@barres-coiron.com

COMPTE RENDU DES CONSEILS MUNICIPAUX

Depuis les élections, le conseil municipal s'est réuni à 11 reprises en 2008 avec pour principaux sujets et décisions :

- **le 14 mars** : installation du nouveau Conseil et élection du maire et des adjoints.
- **le 31 mars** : composition des commissions et groupes de travail, et désignations des représentants de la commune dans les instances intercommunales.
- **Le 14 avril** : vote du budget 2008 (budget principal et assainissement), des subventions aux associations, du régime indemnitaires des agents communaux, du protocole avec Vivarais Habitat.
- **Le 14 mai** : lancement des études pour l'assainissement du quartier le Serre et du bilan énergétique des bâtiments et éclairage public par le SDE 07, convention avec Jeunesse et Reconstruction.
- **Le 20 mai** : ouverture du bar snack actuel pour la saison 2008, et recherche d'un gestionnaire.

- **Le 27 juin :** élections de délégués du Conseil municipal en vue de l'élection des sénateurs.
- **Le 30 juin :**
 - approbation du Plan Local d'Urbanisme dont l'enquête publique s'est déroulée du 1^{er} février au 5 mars 2008
 - reconduction de 3 postes d'emplois occasionnels pour assurer la surveillance, la garderie périscolaire, l'entretien des bâtiments communaux,
 - mise en place du Service Public d'Assainissement Non Collectif par la Communauté de Communes Barrès-Coiron,
 - approbation du projet de 4 abribus et demande de subvention.
- **Le 1^{er} septembre :**
 - présentation de la Communauté de Communes Barrès-Coiron par son Président Robert COTTA, et Gilles BOICHON, directeur. Présentation du plan de gestion de la rivière Lavezon et de son affluent le Rieutord.
 - Le gestionnaire du camping ayant fait connaître sa décision de mettre fin au contrat de délégation de service public, le conseil décide de relancer une procédure de DSP de type affermage afin de trouver un nouveau gérant pour début 2009. Une commission (le maire, D.CHAIZE, J-P. VIGNE, C.CHEBANCE, M.COSTE, A.IGONNET, N.CUFI) est chargée de travailler le cahier des charges de la DSP, d'étudier les offres des candidats, et proposer un choix.
- **Le 3 octobre :** virements de crédits et ajustements budgétaires nécessaires, autorisation pour signer l'acte d'acquisition d'une maison au village (propriété UDRY) pour y installer une auberge multiservices, et demande de subventions pour la réalisation de ce commerce, pour des travaux exceptionnels de voirie à la suite des pluies exceptionnelles, pour la modification de l'accès des élèves à la cour de récréation de l'école, et pour l'assainissement du quartier des écoles.
- **Le 8 décembre :** présentation des premières esquisses du projet d'auberge multiservices par M.IMBERT, architecte, et acquisition de 4500 m² pour la réalisation de la station d'épuration du Serre.
- **Le 19 décembre :** attribution de la délégation de service public du camping à Mme et M COQUELLE, et décision de lancer la recherche de candidats pour l'exploitation du snack-bar actuel pour la saison 2009.

Le conseil d'administration du CCAS s'est réuni à 3 reprises pour voter son budget, préparer les actions et projets (aide à domicile, cuisine centrale scolaire, repas et colis de fin d'année pour les anciens, projet de construction de la nouvelle cuisine.

Au cours de l'année, les commissions et groupes de travail se sont réunis à plusieurs reprises apportant leurs avis et propositions à la mise en œuvre des projets municipaux.

Que toutes celles et ceux qui ont participé pour améliorer la vie collective soient sincèrement remerciés de leur action, disponibilité, et engagement.

INAUGURATION DU SITE INTERNET



A partir du mois de Janvier, la mairie proposera son propre site. La demande commençait à se faire pressante, d'autant plus que les sites existants n'étaient plus actualisés. Donc en tapant désormais : <http://saintvincentbarres.fr>, vous pourrez découvrir toutes les actualités de la commune.

Nous serons aussi attentifs à toutes vos suggestions, qui permettront d'améliorer les différentes rubriques. N'hésitez pas à nous communiquer des informations.

INFORMATION SUR LE BULLETIN MUNICIPAL

L'impression d'un bulletin a un coût (environ 1,77 € TTC) pour 350 exemplaires. Nous avons fait le choix de le faire éditer par un imprimeur. Si la mairie l'imprimait avec sa propre photocopieuse, le coût total ne différerait que de peu (1,39€ TTC). Il faudrait y ajouter le temps pour plier, assembler, agraffer.

Ce bulletin est important pour que chacun puisse être informé de la vie communale.

POUR LA QUALITE DE NOTRE CADRE DE VIE : LES DECHETS MENAGERS

La propreté publique est un élément déterminant de la qualité de vie dans notre commune.

Participer activement au maintien de la propreté publique, c'est veiller à ne déposer, déverser ou jeter aucun déchet sur la voie publique ou à côté des bacs. Les poubelles ou bacs de tri doivent être utilisés à bon escient, en respectant les consignes de tri, les moments et heures de collecte :

1. La collecte des ordures ménagères :



Les ordures ménagères sont collectées **tous les lundis et jeudis matin pour les bacs et les jeudis matins pour le porte à porte**. Les déchets doivent être déposés de préférence le soir de la veille de la collecte, dans des containers (ou des sacs hermétiquement fermés) ceci afin d'éviter les déversements sur la voie publique.

2. La collecte sélective :

Le verre (les bouteilles), les corps plats (papiers, cartonnettes, journaux et magazines), les corps creux (bouteilles et flacons plastiques, emballages en acier ou en aluminium), sont collectés **aux points de tri** (Point d'Apport Volontaire) situés au Peyrou (carrefour des écoles) et au Camping. Cet acte participe à la réduction des déchets ultimes, et permet ainsi de limiter les hausses de tarif de collecte. Il convient de respecter les abords de ces lieux, il est strictement interdit de déposer des déchets en dehors de tout contenant destiné à la collecte.

3. Les déchetteries : accès gratuit pour les habitants (pour déposer textiles, ferraille, gravats, déchets verts, cartons, papiers, huile de vidange, piles, batteries, électronique, bois, verre, bâches plastiques, encombrants, ...)

- du Verseau à CRUAS : 8h30-12h (sauf jeudi) et 14h-17h30, fermée le lundi,
- du Lac à PRIVAS : 9h-11h45 (12h le samedi) et 13h45-17h (sauf mercredi après midi).

4. Le compostage individuel

On peut traiter sur son propre terrain les biodéchets (épluchures, restes de repas, marc de café, mauvaises herbes, tontes de gazon) dans les composteurs en plastique recyclé prévus à cet effet (achat à la Communauté de Communes Barrès-Coiron: tél. 04 75 00 04 11).



Ces gestes permettent de s'inscrire en tant que citoyen dans un développement durable de qualité. Trop de déchets ne sont pas déposés dans les containers appropriés. Cela coûte cher à tout le monde et enlaidit notre cadre de vie.





Associations

Toutes les associations qui œuvrent pour les habitants de St Vincent de Barres se sont réunies au village le 18 octobre 2008 pour un forum :

- Les Ecuries du Barres
- l'Education Populaire
- Le Jet d'Encre
- le Théâtre de la Magnanerie
- Rythme de Lune
- le Foyer des Jeunes
- l'Alouette (chasse)
- l'Olympique Club des Saints
 - BLAC
- Les Parents d'élèves
- Scracado
- Le Club Rencontre



Un très bon bilan : inscriptions, échanges, rencontres et bonne humeur étaient au rendez-vous !

Cet après-midi s'est clôturé par un apéritif.

BLAC

Retour sur la fête médiévale



Après une édition pluvieuse voici deux ans, le soleil a accompagné l'association Barrès Loisirs Animations Culture (BLAC pour les intimes) pour les 7èmes découvertes médiévales des 27 et 28 septembre derniers. Dès le samedi, le village a connu une animation importante, avec des activités pour la jeunesse. Dans la soirée, la troupe du Jet d'Encre a régalé le public avec quelques scénettes, avant que les flammes décrivent de belles arabesques dans les mains d'un jongleur et qu'un concert à

l'église clôture ce premier jour. Le dimanche, après la reconstitution d'un mariage médiéval de 1380 et le banquet, la foule des grands jours a envahi très pacifiquement le village, pour profiter des diverses animations. Ce succès a été possible grâce à l'investissement des membres de BLAC, renforcés par de nombreux volontaires qui a un moment ou à un autre ont pris quelques heures sur leur temps, qui pour transporter le matériel, qui pour décorer le village, sans oublier les cuisinières, car préparer un banquet pour 250 personnes, cela ne s'improvise pas. Un tel résultat est la récompense d'une année de travail et a fait oublier la fatigue à plus d'un, au soir de ce week-end bien chargé.

Les dates à retenir :

Vendredi 30 janvier 2009 : Causerie sur l'Occitan avec l'association « Los Raiòls » de Labégude (07) au Foyer Rural

Samedi 7 mars 2009: Soirée spectacle

Une nouveauté :

Une section « jeunes » voit le jour au sein de l'association. Elle a pour but de proposer aux jeunes adolescents (collège et lycée) des activités qui leur correspondent et un cadre pour les réaliser. Contact : La présidente de BLAC Véronique CHAIZE au 04 75 65 95 39 (blac07@hotmail.fr).

LE CLUB RENCONTRE



L'actualité du club rencontre

Le second semestre de 2008 a été bien fourni pour le Club Rencontre. Au mois de juin c'est à Toulon que les membres de l'association ont passé la journée, visite de la Rade, soupe de poisson et soleil étaient au menu. Pour la rentrée, toute l'équipe s'est retrouvée autour d'un pistou, qui à dire d'expert était très bon. Après une soirée agréable au mois de novembre, c'est au Restaurant « Le Prieuré », de l'autre côté du Rhône à St Marcel les

Sauzet qu'a eu lieu le repas de fin d'année. Un cadre agréable, une bonne table, des vins de qualité (avec modération bien sûr) un accueil sympathique, ce fut un bon moment partagé par tous.

Pour le début de 2009, les parties de cartes se poursuivent le jeudi après midi dans la salle d'activités du camping. L'assemblée générale de l'association aura lieu le jeudi 22 janvier à 16 H 00 dans cette même salle. A cette occasion, ceux qui voudraient prendre contact avec le Club sont cordialement invités à participer à ce moment important de la vie d'une association qui se conclura par une galette des rois.

A.P.E. : ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

Récapitulatif de la fin d'année 2008

La Bourse aux jouets du 25 octobre, qui a eu lieu à SAINT LAGER, était organisée pour le livret CM2. Cela permet de continuer d'organiser le voyage de fin du primaire dans les prochaines années. C'est pour cela que nous essayons de trouver des activités différentes pour que les parents n'aient pas trop à déboursier. A l'occasion de la Bourse aux jouets, nous avons offert l'apéritif à nos sponsors qui ont financé les nouveaux cartons de loto. Nous les remercions encore pour leur collaboration.



Le loto de l'APE s'est déroulé le 23 novembre à CRUAS, qui nous a gracieusement prêté la salle du fait de l'intercommunalité et nous les remercions.

Le loto, cette année a encore bien marché, merci aux parents qui se sont déplacés ainsi que les maires de nos 3 communes et merci à nos sponsors.

Pour fêter Noël, le vendredi 19 décembre à 15h30, les enfants de l'école maternelle de Saint Vincent, nous ont offerts des chants de Noël. L'APE leur a offert le goûter ainsi que la décoration et a joué au Père Noël en offrant des vélos.

A Saint Bazile, le jeudi 18 décembre à 18h, les élèves de CP et CE1 nous ont offerts des contes et des chants de Noël en présence de nombreux parents. L'APE a offert l'apéritif.

Les élèves de Saint Lager se sont organisés leur fête, l'APE a participé financièrement.



LES ACTIVITES 2009

Janvier 2009

L'APE offre la galette des rois aux maires du RPI ainsi qu'aux secrétaires, aux enseignants, ATSEM, au personnel de la cantine, et celui du SITSL, ainsi qu'à, cette année, nos sponsors.

Mars 2009

Carnaval à Saint Lager Bressac et nous offrons un spectacle aux enfants en présence du parent, suivi d'un goûter.

Le 20 juin 2009 : Fêtes des Ecoles (lieu à définir).



A côté de chez nous

SAINT BAUZILE

L'animation pour le prochain trimestre concerne le concours de belote le 21 mars à 20 h 00, à la salle polyvalente - 1er prix un agneau.

SAINT LAGER BRESSAC

Saint LAGER fête les Saint Léger le 7 mars à la salle polyvalente : jambon au foin au menu !!!



Etat civil



Naissances

Lorenzo ERNST le 6/12/2008 à Montélimar
Léana HENON--VAUCELLE le 9/12/2008 à Privas
Gaëtan SUC le 12/12/2008 à Montélimar
Enzo VOLLE--BOURSIN le 14/12/2008 à Montélimar.



Décès PIZON Marcelle épouse MONDON le 29/12/2008.

